

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le
23 MARS 2026



L'an deux mil vingt six

Le : 20 mars 2026

Nombre de	
Conseillers	
En exercice	15
Présents	14
Votants	15
Abstentions	0
Contre	0

Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, par Monsieur Pascal RAPIN Maire sortant s'est réuni sous la présidence Monsieur Pascal RAPIN maire à la salle du conseil à la mairie de Quincy.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Date de l'affichage de la convocation : 16 mars 202

Présents : Pascal RAPIN, Sophie BERTRAND, Christian MYSZKIEWICZ, Chantal BELLOT, Thi-Lan DIMECK, Custodia CARVALHO, Océane FRAGNAUD, Victor GUASP, Patrick HERVET, Virginie MARIOT, Jacques PERARD, Alexis PEREIRA, Jean-Michel RADOUX, Flavie RUDE.

Absent excusé : LE GALL Clément a donné procuration à Pascal RAPIN

Secrétaire de séance : Sophie BERTRAND

Délibération N°2026-13

Objet : Election des adjoints au maire

CONSIDERANT les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 10 suffrages exprimés pour la liste de Sophie BERTRAND et Christian MYSZKIEWICZ ;
- 5 suffrages exprimés pour la liste de Sophie BERTRAND et Patrick HERVET ;

Le conseil municipal, par :

- 10 voix POUR,
- 0 ABSTENTION,
- 0 voix CONTRE,

ELIT la liste de ; Sophie BERTRAND et Christian MYSZKIEWICZ

INSTALLE

- Madame Sophie BERTRAND en qualité de 1^{ère} adjointe ;
- Monsieur Christian MYSZKIEWICZ en qualité de 2^e adjoint;

AUTORISE Monsieur Pascal RAPIN à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance
Sophie BERTRAND

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Bertrand', is written over a horizontal line.

Publication sur le site internet de la commune le : 23/03/2026

Acte transmis en préfecture le : 23/03/2026